

## Communiqué de presse – Festival les Nuits Bressanes – 12 mai 2020

*Notre Région de Bourgogne Franche-Comté étant désignée « rouge » au niveau de la carte présentée jeudi 7 mai par le gouvernement, et parce que la santé de **tous** est notre principale préoccupation, nous préconisons un remboursement par voie postale.*

Différents cas sont possibles :

- **vous avez acheté vos billets dans un des points de vente suivants** : Hola Kids ou Radio Bresse à Branges, Maison de la presse, Office de tourisme ou Leclerc à Louhans, bureau de tabac le News à St Germain du Plain, Super U Bletterans, Super U St Germain du Bois, Bricomarché ou Hyper U Montmorot, Office de tourisme de Chalon ou bien encore Hyper U St Amour.

Dans ce cas, vous pouvez envoyer **les originaux des billets par lettre recommandée ou par lettre suivie** à HOLA KIDS 55 rue des lauriers ZI Le Bois de Chize 71500 Branges, avec une enveloppe timbrée à votre adresse. Nous vous rembourserons par chèque (nous indiquer l'ordre) ou par virement (nous joindre un RIB). Si vous souhaitez nous faire un don, pensez bien de nous préciser le montant que nous devons vous rembourser.

Pour les personnes qui n'habitent pas très loin, nous organisons une permanence sur le parking de la crèche Hola Kids le samedi 23/05/2020 de 9h à 18h. Il est obligatoire de prendre **RDV** en amont par mail à [emilie@hola-kids.fr](mailto:emilie@hola-kids.fr) afin d'éviter d'être plus de 10 personnes en même temps. Les gestes barrières de distanciation sociale, port du masque et gel hydro alcoolique seront bien sûr mises en place pour votre protection.

- **vous avez acheté vos billets dans un des points de vente lié à la FNAC ou Ticket Net (ex Leclerc Lux)** : vous devez les contacter directement pour leur demander le remboursement.

- **vous avez acheté vos billets sur notre site internet [lesnuitsbressanes.fr](http://lesnuitsbressanes.fr)**: Les remboursements sont faits automatiquement, aucune démarche supplémentaire n'est à réaliser pour les clients. Les remboursements seront réalisés avant la fin du mois de mai (le délai peut varier selon les établissements bancaires).

**Pour rappel, le concert de Gims est reporté en juillet 2021 et vos billets restent valables, conservez les bien.** Pour ceux qui auraient déjà demandé le remboursement de ce concert il vous ait encore possible de racheter des places aux points de vente habituels dès que la date précise sera fixée. Nous vous donnerons bien évidemment l'information sur nos réseaux sociaux !

Nous vous donnons rendez-vous dès à présent en 2021 pour de magnifiques retrouvailles et fêter nos 10 ans :

**Un grand merci à vous tous pour vos nombreux messages de soutien et votre fidélité sans faille.**

Prenez bien soin de vous, soyez prudentes et prudents.

**L'équipe des Nuits Bressanes**